

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : Quand les conditions
de vie des
retraités reculent

Flash

Page 3 : Vos droits : pensions
de reversion

Brèves

Agenda

Page 4 : La santé sacrifiée

Hommage à
Georges Ségué

EDITORIAL

Le Conseil national de ton union fédérale des retraités (UFR) représentant les ouvriers de l'État, les fonctionnaires, les contractuels et les conventions collectives, réunis les 18 et 19 octobre 2016, condamne la politique d'austérité menée par le gouvernement.

Chacun peut le constater tout s'accélère au nom du profit et ce sont les retraités, les salariés en activité, les privés d'emploi qui en subissent les conséquences. Dans le même temps, les cadeaux financiers, économiques faits au patronat se multiplient (CICE, casse du code du travail, criminalisation syndicale, etc).

Cette politique frappe toute la fonction publique, dont les missions de service public sont mises à mal par les suppressions massives d'emplois statutaires, par les coupes budgétaires et les réformes structurelles.

Après le blocage des pensions, la casse du service public, le gouvernement veut démanteler tout le dispositif sanitaire mis en place à « La Libération ». Avec la nouvelle loi santé, nous assistons à l'une des plus graves attaques contre notre système de santé depuis la création de la Sécurité Sociale. Le Conseil national de l'UFR considère que, pour maintenir le principe de solidarité intergénérationnelle, les dépenses sociales de santé, de retraite soient étendues et réorientées.

La situation en France s'aggrave, chômage, précarité, casse de l'industrie, etc., tout est soumis à la loi du capital avec ses multiples conséquences pour nos enfants et petits-enfants. Nous avons les moyens de nous opposer à cette politique néfaste, pour cela, il nous faut adapter encore mieux, notre syndicalisme retraité dans cette société qui se transforme.

Le Conseil national UFR propose :

- de réunir les retraités dans des assemblées générales décentralisées pour être au plus près des lieux de vie et des préoccupations de nos adhérents,
- de renforcer en nombre d'adhérents notre UFR en posant la question de l'adhésion aux retraités que tu connais, en travaillant encore mieux la continuité syndicale,
- comme chez les actifs, l'idée de construire un pôle public national de défense (PPND) garantissant une défense nationale indépendante et d'une sécurité pour le pays, soit portée par toutes nos sections et syndicats de retraités.

Nous faisons un vrai choix de société. Un peuple qui est privé de pouvoir assurer sa défense nationale, de garantir la paix à ses citoyens, n'a pas d'avenir.

Retraités et actifs, unis, combatifs et conquérants dans une CGT renforcée.



Michel CAMATTE

Membre du bureau fédéral - Responsable de l'UFR

**FÉDÉRATION NATIONALE
DES TRAVAILLEURS
DE L'ÉTAT**

263, rue de Paris
Case 541

93515 MONTREUIL Cedex

Tél. : 01 55 82 89 00

Fax : 01 55 82 89 01

E-mail : trav-etat@cgt.fr

▼ QUAND LES CONDITIONS DE VIE DES RETRAITÉS RECULENT, C'EST TOUTE LA SOCIÉTÉ QUI RÉGRESSE

Le rapport du comité de suivi des retraites remis au gouvernement le 11 juillet, indique que « le système de retraites est sur la voie d'un équilibre financier durable ».

Mais à quel prix ?

Recul de l'âge de la retraite, augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires de 7.25% à 10.55%, augmentation de la durée de cotisation de 41 ans à 43 ans. Sans compter la baisse du montant des retraites liée à la décote avec le manque d'annuité(s), les périodes de chômage, le temps partiel et la précarité.

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) dans son rapport du 15 juin 2016, remis au Premier ministre, vient confirmer cette situation. Il constate que le niveau moyen des retraites a diminué par rapport au revenu d'activité moyen.

Mais avec quelles conséquences ?

Le comité de suivi des retraites envisage un « risque de pauvreté » des retraités.

Considérant que les pensions progresseront moins que les revenus d'activité, le comité de suivi prévoit que cela « entraînerait une diminution du niveau de vie des retraités ».

Pour de nouveaux reculs

Après un tel constat, on pouvait s'attendre à une inflexion de la politique menée. Rien de tout cela. Le comité de suivi comme le COR, demande des « mesures complémentaires ».

Il propose l'harmonisation des avantages familiaux et des pensions de réversion en poursuivant le rapprochement des différents régimes. Et même si le comité juge que les dispositions, l'âge de départ à la retraite, les

durées et les taux de cotisation « sont aujourd'hui largement harmonisés », il considère qu'il faut maintenant s'attaquer au mode de calcul des pensions. Voilà le Medef satisfait lui qui revendiquait en 2013, « un rapprochement des différents régimes de retraite ».

Derrière tout cela, se cache en fait, un objectif majeur de passer de la retraite par répartition à la retraite par capitalisation.

Quant au gouvernement, il reconduit le blocage des retraites et il maintient l'indexation des retraites sur l'inflation.

Plus que jamais les propositions de la CGT sont d'actualité.

- Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans.
- Des pensions d'au moins 75%

du revenu net d'activité pour une carrière complète.

- Assurer le financement des retraites en faisant contribuer tous les revenus.
- Une autre politique de l'emploi.
- Augmenter et moduler les cotisations patronales.

L'argent existe pour améliorer et garantir le financement des retraites. Soumettre à cotisation les primes d'intéressement, de participation et autres stock-options rapporterait plus de 10 milliards aux caisses de protection sociale. Un million d'emplois en plus, c'est au moins cinq milliards de cotisations supplémentaires pour les retraites.

Les 16 millions de retraités doivent se faire entendre.

Émile GONDRAN

▼ FLASH

Le **C.D.C.A.** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) remplace désormais le CODERPA.

Les syndicats sont invités à siéger mais cela n'a d'intérêt que si les organisations de retraités portent au quotidien, les revendications et les propositions. Certaines l'ont été par nos représentants pour la construction de maisons de retraites publiques, pour avoir du personnel suffisant et qualifié avec la mise place de formations spécifiques pour un véritable service public de services aux personnes âgées.

La Sécurité Sociale a permis des progrès sociaux considérables en espérance de vie. À juste titre, elle est perçue par les Français comme leur premier acquis social.

Or, nous sommes aujourd'hui, à un tournant de l'histoire de notre système :

- Un tiers de la population renonce aux soins et de nombreux jeunes à tort, considèrent qu'ils n'auront pas de retraite.
- Plus de 8 millions de salariés, actifs et retraités, sont pauvres.
- 3,6 millions de personnes dont 600 000 enfants sont mal logés ou ne le sont pas.

Chaque salarié participe au financement de la Sécurité Sociale, ce qui lui permet d'avoir des droits pour bien vivre, bien se soigner, bien travailler, bien vieillir. C'est cette solidarité qu'il faut défendre et reconquérir, ce qui est à l'opposé des assurances privées et donc du chacun pour soi !

Gildas PEYRE

▼ LA SANTÉ SACRIFIÉE

Manger sainement, prendre rendez-vous chez le dentiste ou l'ophtalmologue.

Des comportements et des réflexes indispensables pour rester en bonne santé mais dont se privent aujourd'hui, les plus pauvres.

Un phénomène qui prend hélas, de l'ampleur selon l'enquête dévoilée par le Secours Populaire Français. C'est ainsi que les parents en situation de pauvreté donnent la priorité aux soins apportés à leurs enfants, au détriment de leur propre santé. La précarité, le chômage, la paupérisation du salariat font que

la santé est l'un des postes où les restrictions sont de mise. Cela est révélateur d'une société fragilisée où les plus pauvres paient le plus lourd



tribut à la crise.

Aujourd'hui, plus d'un français sur deux juge que sa vie quotidienne est menacée par la pauvreté.

C'est décidément un bien triste bilan pour les gouvernants de ces dix dernières années et la devise du Secours Populaire Français, « Tout ce qui est humain est nôtre », doit nous interpeller et reste plus que jamais d'actualité.

Vivre dignement exige la gratuité des soins, une pension pas inférieure au SMIC (soit 1800 euros brut/mois) comme le revendique la Cgt.

Gilles MUR

▼ HOMMAGE À GEORGES SÉGUY

Le 20 septembre, la Cgt rendait hommage à Georges Séguy, ancien secrétaire général de la confédération (1967 à 1982). À cette occasion, la Cgt a donné son nom au patio de son complexe (bâtiment) à Montreuil.



Résistant, il fut déporté à Mauthausen en Autriche à l'âge de 17 ans.

Il sera libéré en avril 1945. Il embauche alors à la SNCF où il adhère à la CGT. Il devient en 1949 le secrétaire général de la fédération des cheminots.

C'est en 1967 qu'il succède à Benoit Frachon comme secrétaire général de la CGT, poste qu'il occupera jusqu'en 1982.

Il dirigea la Cgt au cœur des événements de 1968 qui aboutiront aux accords de Grenelle. À cause d'insuffisances, la Cgt ne les signera pas mais dont le bilan historique des succès revendicatifs reste toujours inégalé et que le grand patronat s'acharne toujours à détruire. En 1982, il fonde et devient président de l'Institut d'Histoire Sociale de la Cgt.

Il sera l'initiateur et l'un des cosignataires de l'Appel des Cent pour la paix et le désarmement nucléaire.

La Cgt perd UN de ses bâtisseurs d'un monde nouveau, de paix et de justice sociale.

Puissent sa ténacité à défendre la classe ouvrière et sa confiance en l'homme, nous porter à poursuivre le combat pour le progrès social.